



CONTRAT D'ENGAGEMENT FROMAGES DE CHEVRES

Du jeudi 5 octobre 2023 au 7/03/2024

Entre : **l'adhérent**

Nom, prénom

Adresse :

.....

Tél :

Mél :

et **le producteur**

FORT Fabrice

EARL des hirondelles

24700 – Le Pizou

Référent : Maria GAVILAN

mél : miralu@orange.fr 06 78 04 20 69

En adhérant à l'AMAP de Boulazac , j'ai lu et accepté le règlement qui s'applique au présent contrat

Pavés 6,00 €		Buches 6,00 €		Chabis 3,80 €		Lingots 5,50 €		Pizounais 2,60 €		Crottins 5,50 € les 3		Cabécous 2€75 les 4
Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	

Yaouts nature 4€ les 4	Yaourts vanille ou fruits ou riz au lait 4,00 € les 4 ou 5,00 € les 5 (on peut panacher)			
	Citrons	Vanille	Myrtille	Framboise

Total livraison : Nombre de livraisons : Total contrat :

Reçuchèques deeuros etchèque deeuros le

signature :

Chèques à l'ordre de : **EARL des hirondelles**

ENCAISSEMENT DES CHEQUES	Octobre	Novembre	Decembre	Janvier	Février	Mars
-------------------------------------	---------	----------	----------	---------	---------	------

Le consommateur (trice)

Le producteur

CALENDRIER DE DISTRIBUTION	05/10/23	09/11/23	07/12/23	04/01/24	08/02/24	07/03/24
---	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

Fabrice FORT, producteur et transformateur de lait de chèvre sur la commune du Pizou exploite 32 hectares sur 3 communes (Le Pizou, Eygurande et Gardedeuil, Ménestérol).

Les surfaces sont cultivées en prairies temporaires (dactyle-trèfles blancs en grande majorité) et en céréales (maïs, avoine, méteil) pour nourrir le troupeau de chèvres.

La totalité de la production est transformée en fromages de différentes formes moulés à la louche (sauf les cabécous) et salés en blanc ou en cendré.

Les produits sont commercialisés sur les marchés locaux, en AMAP et à la ferme